

Multinational Advisory Practice

# Des experts stratégiques pour les programmes d'assurance internationaux

La dimension de conseil est un élément clé de Marsh Multinational, et rassemble certains de nos meilleurs talents, ressources et capacités.

Nos conseillers expérimentés dans le domaine de l'assurance mondiale fournissent une vision stratégique et un soutien à la conception de programmes internationaux optimaux et à la direction de réseaux. Nous avons une connaissance approfondie de la réglementation et de la pratique de l'assurance dans les territoires du monde entier, ce qui est particulièrement important dans les environnements réglementaires et d'assurance difficiles.

## Pourquoi Marsh Multinational

Travaillant directement avec les équipes existantes de Marsh, le Multinational Advisory Practice s'assure que les clients multinationaux reçoivent les meilleurs conseils en temps réel de la part de Marsh sur les programmes d'assurance internationaux.

Le Multinational Advisory Practice est une communauté mondiale partageant les meilleures pratiques et informations en temps réel, conduisant à un leadership éclairé sur les problèmes mondiaux émergents..

---

 **UN RÉSEAU  
MONDIAL**

Le partage des connaissances en temps réel des équipes Marsh permet aux clients internationaux de bénéficier des dernières informations dans tous les domaines d'expertise du réseau Marsh à l'échelle mondiale.

---

 **OPTIMISER  
LES SOLUTIONS  
GLOBALES**

Nos équipes expérimentées ont la capacité d'identifier les économies potentielles dans les programmes d'assurance internationaux les plus complexes.

---

 **DES EXPERTS  
MONDIAUX  
ET LOCAUX**

La gestion de plus de 50 000 programmes mondiaux et locaux permet à nos spécialistes de disposer de connaissances approfondies pour fournir des conseils sur la conformité, les réglementations locales et l'exécution de la stratégie mondiale de nos clients en matière de risques.



## Conseil global

Nos spécialistes de la Multinational Advisory Practice fournissent :

- Une assistance dans tous les aspects de la conception d'un programme mondial, tout en constituant une extension des équipes existantes de gestion des risques.
- Des informations actualisées sur la réglementation internationale en matière d'assurance, la taxe sur les primes et les pratiques susceptibles d'avoir un impact sur les programmes d'assurance mondiaux.
- Une connaissance des réseaux et des capacités des assureurs internationaux.

Notre équipe d'experts multinationaux s'appuie sur des analyses et des technologies mondiales pour mener à bien l'exécution et le déploiement de stratégies de gestion des risques à l'échelle mondiale.



## Experts en réglementation et fiscalité de l'assurance

La conformité réglementaire et fiscale est une question de plus en plus importante pour les cadres supérieurs et les gestionnaires de risques des compagnies d'assurance., et le service IRT de Marsh s'attaque à la complexité des questions de conformité des programmes d'assurance.

Nos experts se consacrent également à fournir aux entreprises multinationales un soutien et des informations qui les aident à se conformer à leurs obligations en matière d'assurance et à évaluer les risques réglementaires et fiscaux liés aux primes de leurs programmes d'assurance et de financement alternatif des risques dans toutes les régions du monde..

Document non contractuel.

Les informations figurant dans la présente publication ont uniquement vocation à aborder les thèmes concernés de manière générale et n'ont nullement valeur de conseil personnalisé. Par conséquent, il convient de ne pas utiliser ces informations en tant que telles. Il est recommandé aux assurés de consulter leur compagnie d'assurance et leurs conseillers juridiques pour toute question ayant trait à toute couverture spécifique.

Marsh, société par actions simplifiée au capital de 5 917 915 euros. Société de courtage d'assurances et de réassurance dont le siège social est situé Tour Ariane – La Défense, 5 place de la pyramide, 92800 Puteaux, immatriculée sous le n° 572 174 415 au RCS de Nanterre. Assurances RC professionnelle et garantie financière conformes aux articles L512-6 et 7 du Code des assurances. TVA intracommunautaire n° FR 05 572 174 415. Orias n° 07001037, [orias.fr](http://orias.fr). Code APE : 6622Z. Société soumise au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.  
Réclamations : Marsh, Département Réclamation, Tour Ariane, 92088 Paris La Défense cedex – [reclamation@marsh.com](mailto:reclamation@marsh.com). Le médiateur de l'assurance : [le.mediateur@mediation-assurance.org](mailto:le.mediateur@mediation-assurance.org).  
Conditions générales de prestations sur [marsh.fr](http://marsh.fr).

## ÉTUDES DE CAS

### Placement : double problème

Une grande compagnie maritime a demandé à Marsh Multinational de revoir son programme d'assurance international. Grâce à notre réseau local, nous avons découvert des polices en double dans chaque pays. La restructuration du programme a permis ainsi de réduire de 50 % les primes globales, de diminuer le risque que d'autres clauses d'assurance aient un impact négatif sur les demandes d'indemnisation futures et d'améliorer l'efficacité opérationnelle.

### Témoignage d'un client

L'équipe Multinational Advisory Practice nous a guidés dans les tenants et les aboutissants de la gestion d'un vaste programme multinational dans de nombreux pays. Notre entreprise opère dans plus de 21 pays et il y a un problème dans presque chaque pays, qu'il s'agisse d'un problème d'allocation de primes dans un pays tarifaire comme la Malaisie, d'une question de conformité liée aux sanctions au Myanmar ou d'un problème de taxe Consorcio en Espagne. Nous avons pu compter sur les connaissances et l'expertise de du département Advisory dans ces domaines pour nous aider à placer notre programme international de manière correcte et conforme.

## CONTACT

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à votre représentant Marsh habituel.